

# LES RUELLES DE SERRIS – HABITATS ARISTOCRATIQUE ET PAYSAN DU HAUT MOYEN-AGE (FIN VII<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> SIÈCLE)

---

Bruno FOUCRAY

## Introduction

Entre 1989 et 1992, deux grands aménagements touchant l'est parisien, le TGV Nord et le développement du Secteur IV de Marne-la-Vallée, ont permis l'exploration presque exhaustive d'un important établissement du haut Moyen-Age (fin VII<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle). Cet habitat est localisé en Ile-de-France, à environ 30 kilomètres à l'est de Paris sur la frange nord du plateau de Brie, à 5 kilomètres au sud de la vallée de la Marne. Installé sur une forte couverture limoneuse et traversé par un rû permanent, il comprend en son centre de vastes zones basses et humides. Ces éléments du paysage ont d'ailleurs très fortement influé sur les implantations et conditionné leur développement.

Si des occupations antérieures sont attestées sur les lieux (néolithique, Bronze final, Tène finale, gallo-romain), elles n'ont jamais connu le développement de celle du haut Moyen-Age, dont l'assiette couvre plus de 16 hectares. Plus que d'imaginer une occupation permanente qui, transgressant les limites du temps aurait assuré à ce site une pérennité, il convient plus sûrement de se placer dans le cadre d'une convergence d'attraits offert par ces lieux pour des populations exerçant des activités agro-pastorales de même nature. La superposition apparente des périodes ne doit pas faire illusion: l'occupation en terme d'habitat est discontinue, bien que de multiples périodes y soient représentées. Son originalité réside dans l'importance spatiale du haut Moyen-Age et dans la nature de son occupation mixte, aristocratique et paysanne.

L'environnement archéologique du site des *Ruelles* nous est relativement bien connu. Des sondages systématiques et des prospections menés sur les Secteurs III et IV de Marne-la-Vallée (*fig. 1*), jointes aux études d'archives, ont permis d'entre apercevoir un panorama de l'occupation du secteur pour le haut Moyen-Age. Les implantations humaines semblent s'être développées préférentiellement dans la vallée de la Marne et sur la frange nord du plateau qui le jouxte, ainsi que dans le secteur du Bussy-Saint-Georges, de part et d'autre de l'accident topographique constitué par le rû de la Brosse. La fondation de l'abbaye de Lagny-sur-Marne peu avant le milieu du VII<sup>e</sup> siècle paraît avoir eu un effet dynamique sur cette occupation qui s'est étendue vers l'intérieur du plateau, autour de Serris, Magny et Jossigny. La fondation du site des *Ruelles* s'inscrit parfaitement dans ce schéma de développement, qui semble avoir trouvé son aboutissement dans les dernières années du XII<sup>e</sup> siècle avec la fondation de deux villeneuves: Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis.

La caractéristique fondamentale qui marque la création et l'installation de cette communauté d'habitants, réside dans son aspect hautement volontariste. Il en va de même pour de nombreux sites, mais en ce cas, il apparaît clairement qu'un groupe ou d'une famille d'aristocrates de la fin du VII<sup>e</sup> siècle ont établi le centre de leur domaine en ce lieu antérieurement inoccupé, inhabité. Dès l'origine, l'organisation de l'espace et de la collectivité fut totale (*fig. 2*). Au sud, un ensemble de bâtiments constituant le centre nerveux du domaine, avec l'habitat aristocratique proprement dit et très certainement quelques bâtiments annexes; au nord un second pôle, à vocation essentiellement cultuelle et composé de la chapelle cémétériale et de son cimetière, d'un bâtiment fantôme autour duquel se pressent des sépultures et un grand bâtiment sur solins de pierres qui présente une forte parenté avec les granges des habitats ruraux de l'Antiquité. Entre ces deux pôles, s'étendait une vaste zone humide traversée par le rû des Gassets et restée inoccupée. Autour de ces deux pôles, l'habitat paysan, s'est installé dès l'origine. On le retrouve dans trois lieux principaux. Un premier occupe

l'espace périphérique au cimetière et à la zone cultuelle. Le second s'étend de part et d'autre du chemin de Bellesmes, juste à l'ouest du premier. Enfin le troisième est isolé au sud-est. Un dernier ensemble a peut-être commencer d'exister face à l'habitat aristocratique. Les dispositions initiales de la gestion de l'espace ont perduré pendant une bonne part du VIII<sup>e</sup> siècle, et peut-être même jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle.

### L'habitat aristocratique (fig. 3)

L'habitat aristocratique est constitué d'un ensemble de grands bâtiments en pierres ou sur poteaux. Trois grandes phases peuvent être définies. Dans le premier état l'espace est divisé en deux zones séparées par un important fossé qui se déverse dans une vaste mare. Au sud sont édifiés deux bâtiments en pierre: le premier est rectangulaire (30x9 m) et comprend un mur de refend en son milieu. Le second est carré (19 m de côté), mais son aménagement intérieur nous échappe. Le grand bâtiment rectangulaire a certainement dû avoir une fonction résidentielle: une des deux grandes pièces étant peut-être aménagée en grande salle (*aula*), la seconde pouvant être interprétée comme la *camera*. Le second bâtiment était certainement voué à des usages plus domestiques. A l'est du fossé deux bâtiments sur poteaux de dimensions plus réduites constituent les éléments annexes à l'ensemble résidentiel dont il n'a pas été possible de définir précisément la fonction.

La seconde phase est marquée par d'importants remaniements. Dans la partie résidentielle, une galerie façade ainsi qu'un petit bâtiment rectangulaire sont ajoutés. Le bâtiment carré est peut-être abandonné, au profit de l'espace antérieurement réservé aux structures annexes qui subit les plus fortes modifications. Trois grands bâtiments sur solins de pierres y sont édifiés définissant une cour centrale. Le mode de construction de cette phase est assez caractéristique: on ne retrouve plus les solides fondations de pierre de la phase précédente mais des murs moins épais doublés de rangées de poteaux.

L'ultime phase est marquée par l'abandon des bâtiments résidentiels situés à l'ouest du fossé ainsi que de celui-ci. Deux des trois bâtiments édifiés lors de la phase précédente subissent des ajouts importants. Le bâtiment sud est doublé et une galerie façade lui est adjointe. Il reprend très certainement les fonctions de l'ancien bâtiment double de la zone résidentielle qui lui est abandonné.

Deux zones d'inhumations viennent compléter cet ensemble. Elles comprennent au total soixante-deux individus, essentiellement composés de femmes et d'enfants. Nous reviendrons plus en détail sur les questions que suscitent les inhumations sur le site et leurs conséquences sur le statut et l'évolution de l'implantation humaine en ces lieux.

Plusieurs types d'activités semblent avoir été pratiquées dans cet espace spécifique. Aucune ne paraît pouvoir être attribuée à la première phase d'occupation. Une activité viticole est associée à la seconde phase. Une zone réservée au pressage des raisins est attestée par les restes découverts derrière le bâtiment résidentiel. Mais c'est l'espace de la cour définie par les constructions édifiées lors de cette seconde phase qui paraît avoir été le centre d'une activité importante d'échanges. L'abondance et la spécificité du matériel archéologique recueilli (éléments de balance romaine, de balance à métaux précieux, style à écrire, monnaies et poids à usage monétaire, accessoires vestimentaires) indiquent de toute évidence un lieu d'activité économique. Il peut tout aussi bien s'agir d'un marché local que d'un lieu destiné à la perception des redevances. La fonction très spécifique de cet espace semble bien s'être maintenue jusqu'à la désertion de l'habitat aristocratique à la fin du VIII<sup>e</sup> ou au début du IX<sup>e</sup> siècle.

Lors de la seconde phase, qui couvre les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, d'importantes modifications structurelles affectent essentiellement l'habitat aristocratique. L'espace antérieurement construit est abandonné; il en va de même dans la nécropole pour la chapelle cémétériale qui disparaît. La présence aristocratique semble donc s'éteindre à l'orée du IX<sup>e</sup> siècle. Cependant, un peu au sud de l'ancien établissement, s'installe un groupe de trois bâtiments sur poteaux qui définissent une petite cour centrale. Cette installation n'est pas sans rappeler la précédente, tant par sa localisation que par sa forme. Les traces matérielles qui l'accompagnent pourraient témoigner d'une présence aristocratique bien plus épisodique.



une petite galerie façade. Seuls les bâtiments carrés échappent à cette règle. Aucun sol ni aménagement interne suffisamment significatif qui nous permettrait d'identifier d'éventuels espaces spécialisés à l'intérieur de ces bâtiments, n'a pu être mis en évidence.

Les variations observables concernent leur répartition chronologique et leur surface. La majeure partie de ceux que l'on peut attribuer aux VII<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècles ont une surface comprise entre 80 et 100 m<sup>2</sup> au sol. Ils sont en cela nettement plus réduits que les bâtiments en pierres contemporains de l'habitat aristocratique. Pour les IX<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles, les variations de surfaces se sont avérées beaucoup plus importantes: entre 50 et 150 m<sup>2</sup>. Ces différences sensibles peuvent trouver leur origine dans une différenciation de leurs fonctions respectives, bien que leurs aménagements internes ne permettent pas de le confirmer.

La seconde variation concerne le nombre de bâtiments attribuables à chacune des phases. Seuls 10 grands bâtiments appartiennent aux phases antérieures au X<sup>e</sup> siècle. Cette dernière phase est elle marquée par une augmentation très nette de leur nombre puisque l'on en compte 17. Parmi les plus vastes, se retrouvent d'ailleurs les trois bâtiments formant cour et jouxtant l'ancien habitat aristocratique.

### Analyse spatiale (fig. 2)

Le réseau de chemins ou de cheminements constitue l'élément structurant principal de cette occupation. Sa densité est particulièrement forte et il se scinde en deux catégories: les chemins qui relient le site avec l'espace extérieur et l'ensemble du réseau de desserte interne qui, soit relie les pôles d'occupation entre-eux, mais aussi les cloisonne les uns des autres, suppléant ainsi un réseau de fossés et de palissades relativement peu développé. L'orientation des grands bâtiments apporte une preuve supplémentaire du rôle structurant des chemins. Ce sont bien ces chemins qui déterminent ces orientations, le grand côté étant toujours parallèle à celui-ci; y compris pour la zone aristocratique ou le bâti de la nécropole. Ce rôle structurant de l'espace est commun à toutes les phases d'occupation. Une légère évolution se discerne, dans le sens d'un rapprochement des axes, lors de l'ultime phase de l'occupation, particulièrement éloquent dans le pôle nord et le pôle sud-est.

Les types de structures rencontrés ne sont, de toute évidence, pas sensiblement différents de ceux d'autres habitats du haut Moyen-Age. Leur répartition spatiale paraît plus significative, particulièrement en ce qui concerne les silos et dans une moindre mesure les fours domestiques. Les 154 structures interprétables comme des silos se retrouvent dans tous les points du site. Cependant il est notable de constater qu'ils sont complètement absents dans l'habitat aristocratique, nettement sous-représentés dans le pôle d'occupation sud-est et qu'à l'inverse, ils sont très nombreux dans toute la zone d'habitat située au nord ainsi que dans la zone sud. Les greniers sur poteaux qui constituent le corollaire aux silos, sont eux par contre également répartis sur le site. Ils ne correspondent donc aucunement à un mode de conservation de substitution aux silos. On peut probablement en déduire qu'il existait bien des zones plus spécialisées dans l'ensilage.

Les fours domestiques constituent un autre élément d'appréciation de la gestion de l'espace d'activité. Si leur absence doit être signalée dans l'habitat aristocratique, ils se retrouvent en nombre dans les secteurs d'habitat. Ils ont volontiers été installés le long des chemins, mais tout autant en périphérie immédiate de l'habitat et, dans ces cas, souvent en groupe. L'évolution topochronologique de ce type de structures montre qu'à Serris, non seulement leur taille individuelle augmente avec le temps, mais aussi qu'ils tendent à se regrouper spatialement tout en s'éloignant progressivement des habitats proprement dits. Tous ces caractères leur confèrent une fonction de type collectif qui se doit d'être ici soulignée.

L'évolution topochronologique de l'ensemble de l'habitat s'articule selon deux axes forts: tous les points d'occupation primitifs se maintiennent jusqu'à l'abandon définitif du site. De même, l'ensemble des pôles connaissent des développements sous forme d'une extension des espaces occupés. Cette évolution a trouvé son paroxysme lorsque des pôles initialement proches les uns des autres, c'est le cas dans la partie nord, se sont rejoints. En dépit de ces phénomènes ponctuels, la physionomie générale de l'habitat a toujours conservé son aspect multipolaire.

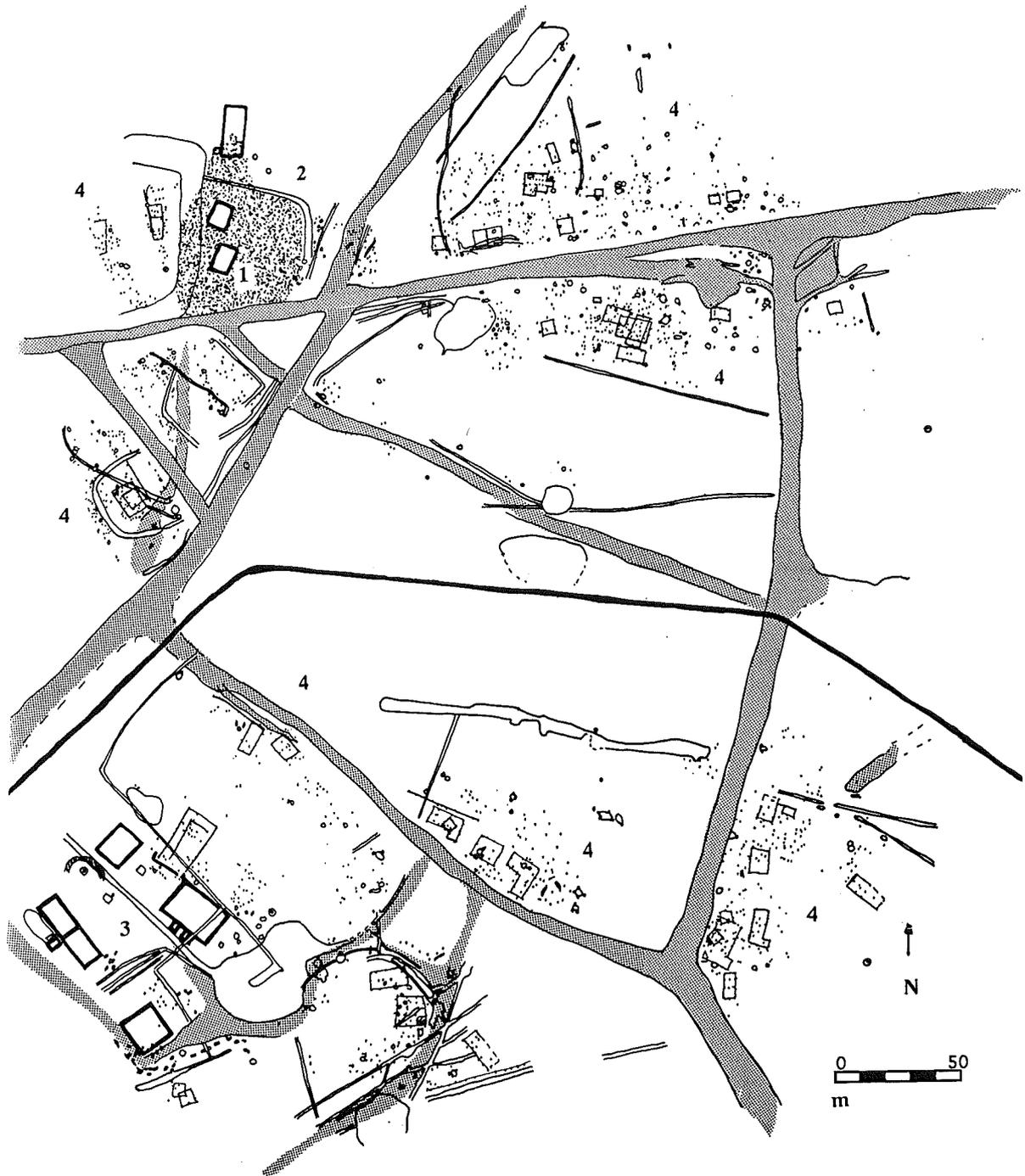


Fig. 2. Plan-masse de l'établissement du haut Moyen-Age (fin VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle) des Ruelles de Serris: 1 - Chapelle cémétériale; 2 - Nécropole; 3 - Habitat aristocratique; 4 - Habitat paysan. En grisé, les chemins.

Les opérations archéologiques avaient débuté en 1989 par la fouille de la nécropole. Celle-ci, explorée dans sa totalité a livré 956 individus. Elle ne constitue cependant pas la seule zone d'inhumation contemporaine de l'habitat. Quatre catégories peuvent être définies:

La grande nécropole explorée dans sa totalité et qui a livré 956 individus.

Les deux zones d'inhumations découvertes au sein de l'habitat aristocratique (62 individus).

Plusieurs petits groupes comprenant deux à quatre individus, répartis dans différents points de l'habitat.

Quelques inhumations isolées.

L'existence des trois dernières catégories n'est pas sans susciter quelques problèmes puisque l'on sait que la grande nécropole est née avec le site et que les dernières inhumations sont contemporaines de son abandon. Les choix délibérés ou imposés dans les multiples lieux d'inhumation méritent une grande attention dans la mesure où ils relèvent de la sociologie collective de cette population. Une analyse globale de ce phénomène a permis de mettre en évidence trois grandes ruptures dans le traitement et les choix funéraires. Dans un premier temps l'ensemble des lieux d'inhumation a dû coexister, dans la mesure où il s'adressait probablement à des individus d'origines sociales différentes. Il apparaît clairement que lors de cette phase initiale, la population aristocratique s'est fait inhumer à proximité de la chapelle cémétériale et que tout ou partie de la population de l'habitat paysan a constitué des petits groupes, peut-être familiaux, dans la proximité de l'habitat. Le problème posé par les inhumations situées dans l'habitat aristocratique est plus complexe. Leur contemporanéité avec le fonctionnement des différentes phases de l'habitat aristocratique ainsi que leur localisation bien particulière conduit à voir dans ce groupe des individus strictement attachés au fonctionnement de cet habitat, et peut être même affectés d'un statut différent de celui des populations de l'habitat paysan. L'analyse démographique de ce groupe s'est révélée très différente de celle de la grande nécropole: femmes et immatures représentent la grande majorité des inhumés. Ce caractère ajoute encore à la discordance observée dans cet échantillon. Dans un second temps, les zones d'inhumations de l'habitat paysan sont abandonnées et l'ensemble de la population regroupée au sein de la nécropole, bien que l'une des deux zones d'inhumations situées dans l'habitat aristocratique continue d'être utilisée. Dans un troisième temps, qui coïncide avec la disparition de l'habitat aristocratique, cette dernière disparaît. Il ne reste donc plus à la fin du VIII<sup>e</sup> ou au début du IX<sup>e</sup> siècle qu'un seul lieu d'inhumation: la grande nécropole.

L'analyse fine des modes d'inhumation a constitué l'une des approches principales utilisées pour l'étude topochronologique de la nécropole. Elle a permis de mesurer leur évolution et d'estimer l'importance des différentes phases d'inhumations. Les premières sépultures s'organisent à proximité immédiate de la chapelle cémétériale. Outre la présence de mobilier funéraire dans certaines d'entre-elles, trois grands modes d'inhumation ont pu être observés. Le plus ancien est constitué par les "cercueils trapézoïdaux", qui par leur forme ne sont pas sans rappeler les sarcophages en pierre ou en plâtre qui leurs sont contemporains. A la fin du VIII<sup>e</sup> ou au début du IX<sup>e</sup> siècle un nouveau mode d'inhumation apparaît: les fosses anthropomorphes. Ce mode, même s'il comprend de multiples variations, tend à devenir presque exclusif lors de cette phase. Vers la fin du IX<sup>e</sup> ou au début du X<sup>e</sup> siècle ce mode d'inhumation disparaît progressivement au profit de fosses simples, sans caractère anthropomorphe, et principalement en espace colmaté ainsi que pour contenants (cercueils ou planchages) de forme rectangulaire.

D'un point de vue démographique, on peut observer une augmentation du nombre d'inhumation attribuables à chacune des phases. Le taux d'accroissement, calculé toutes phases confondues, donne à Serris un taux de quatre pour mille, étant entendu que ce taux a de fortes chances d'avoir été plus élevé lors de la dernière phase. Il s'agit d'un taux fort à la population apparaît comme naturelle, de type défavorisé et visiblement non médicalisé. L'accroissement du nombre d'habitants est corrélé par les observations faites sur l'habitat: elles montrent très nettement son extension progressive qui se traduit par une augmentation du nombre de grands bâtiments sur poteaux.

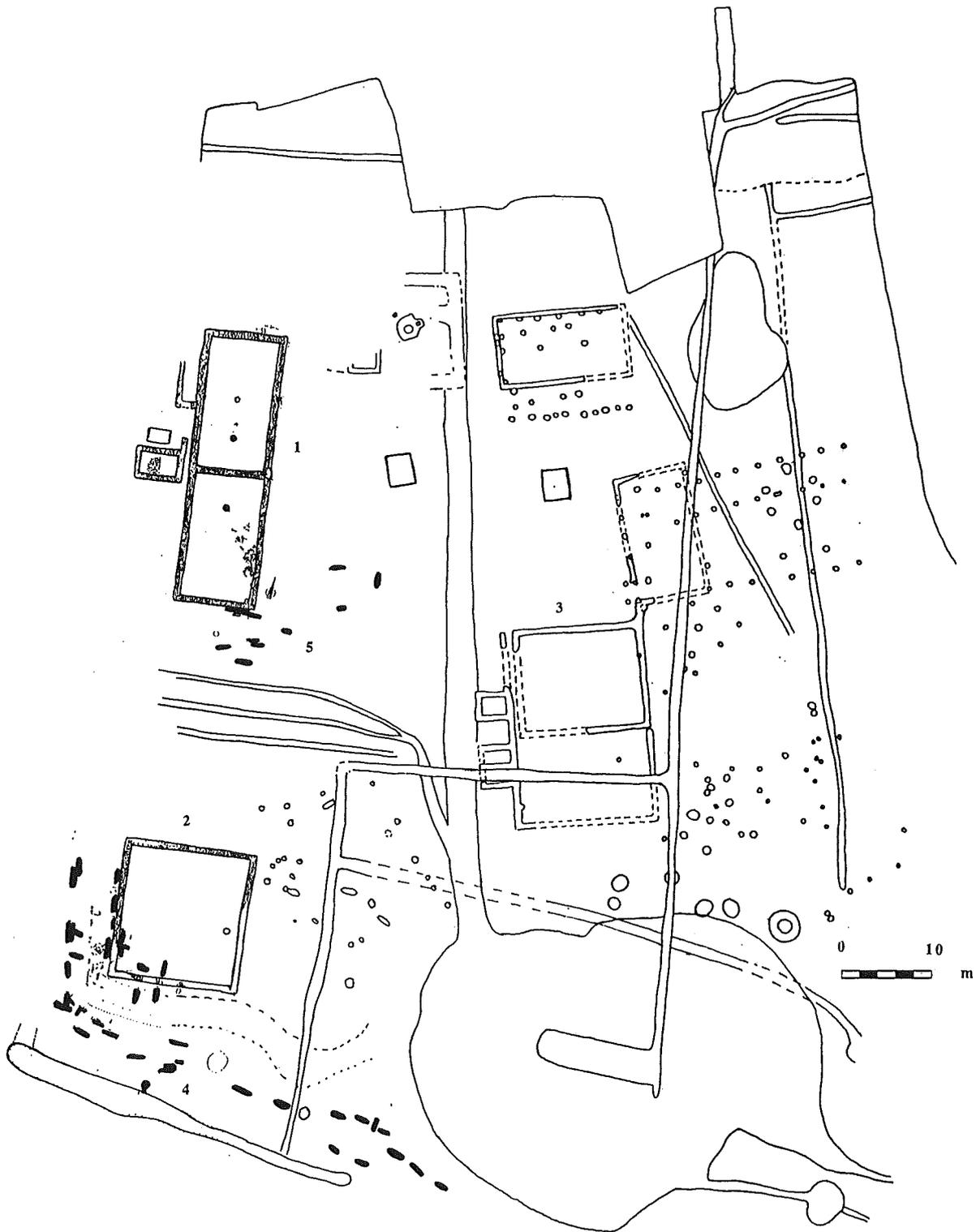


Fig. 3. Plan de la zone de l'habitat aristocratique (fin VII<sup>e</sup> - début IX<sup>e</sup> siècle): 1 - Bâtiment résidentiel 1<sup>ère</sup> phase; 2 - Bâtiment secondaire 1<sup>ère</sup> phase; 3 - Bâtiment résidentiel 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phase; 4 et 5 - Zones d'inhumations.

## Conclusion

Avant d'évoquer la question redondante de l'abandon de cet habitat, retrouvant en cela des schémas abordés ailleurs en France et même dans les pays voisins, il convient de s'interroger tout autant sur ses modifications structurelles, en ce qu'elles portent le germe d'une disparition future, voire programmée.

Si cet ensemble a constitué dès sa fondation une entité qui a tranché nettement d'avec les installations contemporaines, de par la présence aristocratique prépondérante, l'effacement de cette présence a marqué la rupture dont les conséquences se sont avérées considérables pour le devenir de l'habitat. La nécropole est le seul élément fort qui se soit maintenu et qui aurait pu justifier de la pérennité de l'habitat au-delà du X<sup>e</sup> siècle. On ne peut que constater que son maintien n'a pas suffi à assurer cette pérennité.

La superficie importante de l'occupation ne doit pas masquer la marque essentielle de son statut: sa taille est, après le IX<sup>e</sup> siècle et pour le X<sup>e</sup> siècle, le seul élément qui le différencie des autres ensembles du secteur. Cependant, cette taille ne doit pas faire illusion, car elle est en grande partie dûe à la multipolarité des points d'habitat qui caractérise cette communauté. Le problème posé par ces abandons à répétition des habitats ruraux à la fin du X<sup>e</sup> siècle, alors même que toutes les analyses nous les montrent en pleine expansion, ne peut être solutionné que si l'on admet qu'une forte restructuration de l'espace et des communautés s'est effectuée à ce moment précis. De multiples raisons peuvent être invoquées pour répondre à cette question, mais parmi ces facteurs, la mise en place du réseau paroissial en est peut-être le moteur essentiel. Si l'espace cémétériel a pu jouer dans un premier temps, à Serris, un rôle fédérateur, la disparition ou l'absence d'un lieu de culte associé a constitué une faiblesse, qui ne semble pas avoir été surmontée dès lors que la mise en place du réseau paroissial s'est effectuée. La structuration de ce réseau au X<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement dans la seconde moitié de celui-ci, a constitué une nécessité vitale pour les grands établissements ecclésiastiques richement dotés dans cette région et ce d'autant que, toutes les observations réalisées montrent l'expansion considérable des communautés paysannes, dont le contrôle devait inévitablement passer par une redistribution de l'espace. L'absence de lieu de culte ou le refus de sa reconnaissance en tant que tel, ont certainement conduit à reléguer le site de Serris au même rang que d'autres habitats de même nature, mais de dimensions plus modestes, et qui tous ont dû faire les frais de ces regroupements paroissiaux. Cette hypothèse, qui ne saurait être exclusive, offre un moyen de mieux comprendre l'apparente contradiction que nous pouvons observer: la désertion de ces sites ruraux alors qu'ils connaissent leur plus fort développement.